



Les Obligations réelles environnementales, un contrat au service du patrimoine commun de la Nation



ÉVITER **RÉDUIRE** **COMPENSER**

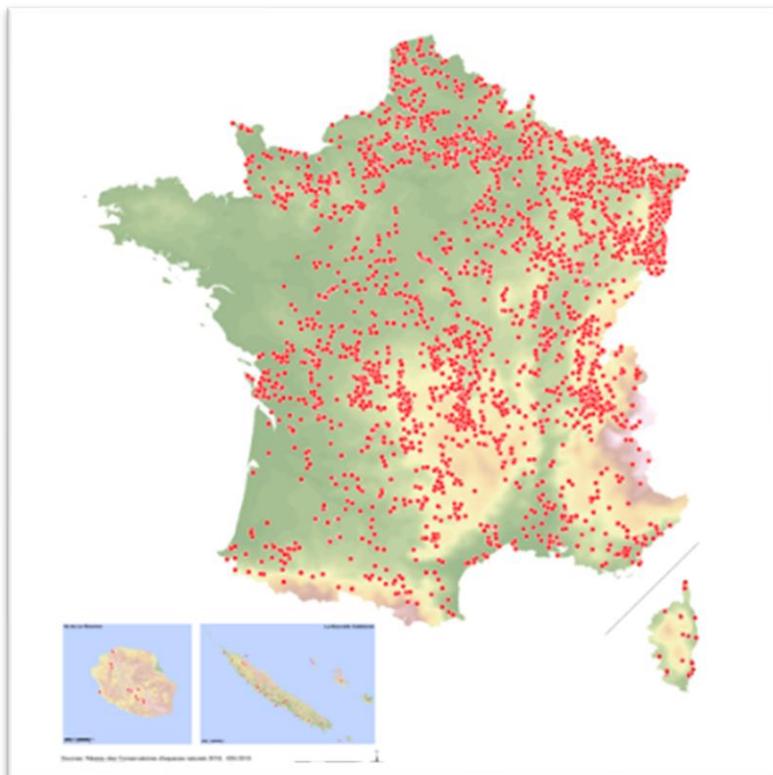
milieux naturels air sol paysages
environnement biodiversité impacts
préservation eau espèces protégées
projets bruit mesures adaptées enjeux
santé Natura 2000 maîtres d'ouvrage



Julie Babin, FCEN

22 Conservatoires d'espaces naturels

1 Fédération



1 Fond de dotation *(prochainement fondation)*

3 700 sites gérés

178 052 ha

3 000 Animations /an

1 300 sites ouverts au public

6 Millions de visiteurs
accueillis par an



Protéger

Connaître



L'action foncière est au cœur de l'action des conservatoires

C'est pourquoi les conservatoires innovent et **expérimentent** les outils juridiques mis à leur disposition.

Accompagner

les politiques publiques
et les acteurs



Gérer

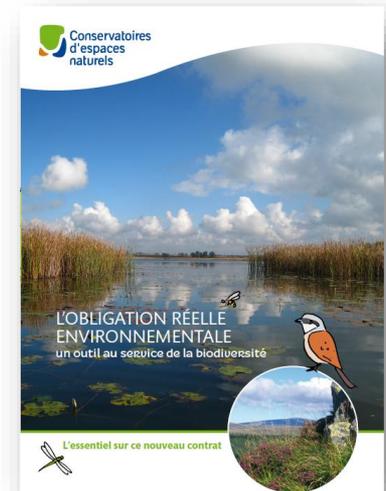
Valoriser



Mission portée par la FCEN sur la mobilisation des ORE

- *Faire connaître le dispositif*
- *Accompagner la signature d'ORE dans divers contextes*
- *Liens / articulation entre ORE et les autres dispositifs*
- *Positionner les obligations réelles environnementales dans les stratégies foncières*
- *Partager les retours opérationnels*
- *Etc.,*

Production de divers documents de communication,
plusieurs contrats rédigés, etc.,



Pourquoi utiliser l'ORE ?

- Attachement de pratiques en faveur de la biodiversité et fonctions écologiques aux biens immobiliers
- Adapter les prescriptions aux sites et aux usages sur les sites
 - Type de mesures
 - Durée
 - Territoire d'exercice des pratiques attachées
- Faire du propriétaire un acteur de la préservation de la biodiversité
- Formalise la transmission d'un héritage « vert »

Entre 2 et 5 mois

Rencontre entre
propriétaire et
cocontractant



Identification du
patrimoine naturel
des biens



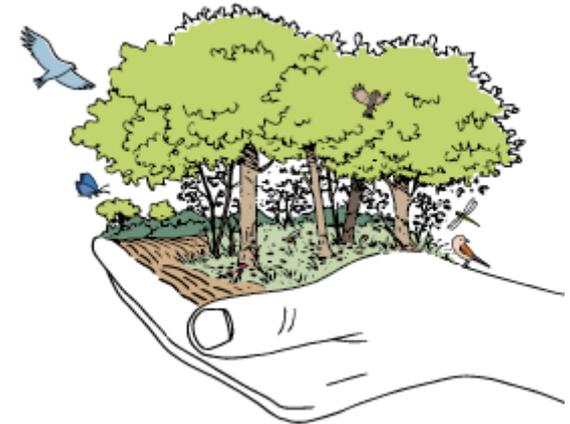
Echanges entre
signataire(s) et
cocontractant sur
le contenu



Signature de
l'acte
authentique



Bonnes pratiques...99
ans



Précautions

- Construire le contrat pour un projet et pas le projet pour l'ORE !
= Dans le cadre de la compensation, la question EST celle de la Compensation écologique pas l'ORE !
- Bien connaître le(s) projet(s) foncier du propriétaire Construire les sanctions
- Construire le projet en concertation avec les usagers du foncier ciblé, comme les agriculteurs
- Prévoir une révision du contrat pour s'adapter à la réaction du milieu face aux mesures installées
- Identifier le coût du suivi de la bonne exécution du contrat

Paragraphe dans article relatif à la révision :

[...] Sauf accord exprès entre des parties, le contrat pourra être révisé seulement s'il advient qu'au cours de son exécution l'arrêté préfectoral susvisé était modifié ou si l'autorité administrative compétente prescrit des modifications dans les mesures à mettre en œuvre pour répondre à l'obligation constitutionnelle de compensation écologique. [...]

Paragraphe dans article relatif à la résiliation :

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit et sans formalité judiciaire par l'une des parties si la biodiversité et les fonctions écologiques site sont compromises de manière naturelle, non imputable à l'une des parties et irréversible sur le long terme. [...]

Création d'un comité de suivi

Il est ici précisé que dans le cadre du projet porté par +++++, un comité de suivi du projet a été mis en place. Il rassemble notamment le maître d'ouvrage, les propriétaires concernés par les mesures de compensation, le gestionnaire du ou des sites concernés par la compensation écologique, des experts sur les espèces concernées.

Le plan de gestion déclinant de façon plus opérationnelle les mesures de compensation prescrites. Il rendra un avis et validera le plan de gestion proposé par le Cen +++.

A chaque nouveau plan de gestion un bilan de l'efficacité des pratiques sera fait. En fonction des résultats obtenus un ajustement des pratiques pourra être envisagé.

En conclusion, l'ORE est :

- Un outil au service des démarches volontaires de préservation du patrimoine commun de la nation
- Un outil foncier d'accompagnement des politiques publiques
- Une opportunité pour accompagner la gestion pérenne des espaces naturels
- Un moyen de préserver la biodiversité sans passer par de la maîtrise foncière

Bref c'est un outil, pas un remède !



Merci de votre attention

Julie Babin

Fédération des Conservatoires d'espaces
naturels

julie.babin@reseau-cen.org

Agir pour la nature dans les territoires